

RÈGLES PÉDAGOGIQUES DE FONCTIONNEMENT DU SA

Josianne Basque

POURQUOI RÉALISER CET ÉD?

À l'ÉD 120 (rubrique B), vous avez défini et retenu les principes pédagogiques qui ont inspiré votre travail d'élaboration du *réseau des événements d'apprentissage** (ÉD 122) et du *scénario d'apprentissage** (ÉD 124), à un niveau général. Avant de détailler davantage le scénario d'apprentissage et d'amorcer la conception plus fine des *guides d'apprentissage et de formation**, ainsi que des *matériels pédagogiques**, il est utile de reformuler vos principes pédagogiques de manière plus précise. Dans la MISA, ces énoncés plus précis des principes sont appelés des *règles*. Les *règles pédagogiques* que vous avez à formuler portent sur les mêmes quatre aspects pédagogiques qui ont servi à rédiger, à l'ÉD 120, les principes pédagogiques, soit :

- la conception des activités d'apprentissage,
- l'évaluation des apprentissages,
- le mode de livraison du SA,
- le fonctionnement général du SA.

L'annexe A présente les ÉD qui servent à concevoir cet ÉD; on les appelle les *ÉD sources* dans la *Méthode d'ingénierie d'un système d'apprentissage (MISA)* (Paquette, Crevier et Aubin, 1998). Elle présente également les processus dans lesquels cet ÉD servira d'intrant.

QUI RÉALISE CET ÉD?

Les tâches de cet ÉD sont généralement réalisées par le concepteur pédagogique.

RUBRIQUES DE CET ÉD

A. Règles pédagogiques du SA :

- A1 Règles régissant le développement des UA
- A2 Règles d'évaluation qui s'appliquent aux UA
- A3 Règles portant sur le mode de livraison des UA
- A4 Règles générales de fonctionnement

FORMAT DE L'ÉD

Les informations rapportées dans cet ÉD sont présentées dans un tableau, intitulé *Principes et règles pédagogiques du système d'apprentissage*, que vous avez commencé à la rubrique B de l'ÉD 120.

COMMENT RÉALISER CET ÉD?

1. Ouvrez le gabarit intitulé *Principes et règles pédagogiques du système d'apprentissage* que vous avez déjà commencé à remplir à l'ÉD 120. Relisez les principes pédagogiques que vous avez retenus. Si c'est nécessaire, modifiez-les, ajoutez-en ou encore enlevez ceux que vous ne jugez plus pertinents.

2. Vous devez maintenant traduire ces principes en énoncés plus précis. Dans cette perspective, rassemblez, au besoin, les diverses informations qui vous aideront à formuler vos règles pédagogiques (textes théoriques sur les approches pédagogiques, sur l'évaluation des apprentissages, etc., documents d'orientation produits par l'organisme client, données d'entrevues avec des représentants de l'organisme client, etc.).
3. Si vous le pouvez, faites un remue-méninges avec d'autres membres de l'équipe du projet. Si vous travaillez seul, essayez au moins de soumettre les résultats à des collègues.
4. Pour chaque aspect pédagogique mentionné dans le tableau, rédigez, dans la colonne intitulé *Règles pédagogiques*, de courts énoncés qui reformulent de manière plus précise les principes retenus ou, encore, qui présentent des moyens concrets pour appliquer ces principes. Prenez note qu'un même principe peut parfois donner lieu à plusieurs règles, et que plusieurs principes peuvent se traduire en une seule règle. Numérotez vos règles¹ afin de pouvoir mieux vous y référer lors de discussions ou dans des documents produits ultérieurement.

Notez que les règles portant sur l'aspect *évaluation des apprentissages* doivent concorder avec les habiletés visées dans votre SA et précisées dans votre graphe des connaissances, ainsi qu'avec les principes pédagogiques relatifs à l'aspect *conception des activités d'apprentissage*. À ce stade et de façon minimale, vous devriez pouvoir répondre aux questions suivantes et rapporter vos réponses dans le gabarit *Principes et règles pédagogiques du système d'apprentissage*.

- Combien et quels types d'instruments seront principalement utilisés pour l'évaluation sommative (examen en salle ou maison, travaux, etc.)?
- S'il y a des travaux notés, ceux-ci seront-ils faits individuellement ou en équipe?
- Y aura-t-il un mécanisme d'évaluation formative et sous quelle forme (exercices d'auto-évaluation à la fin de chaque module ou à la fin du cours, discussions en équipe, etc.)?

RÉFÉRENCES

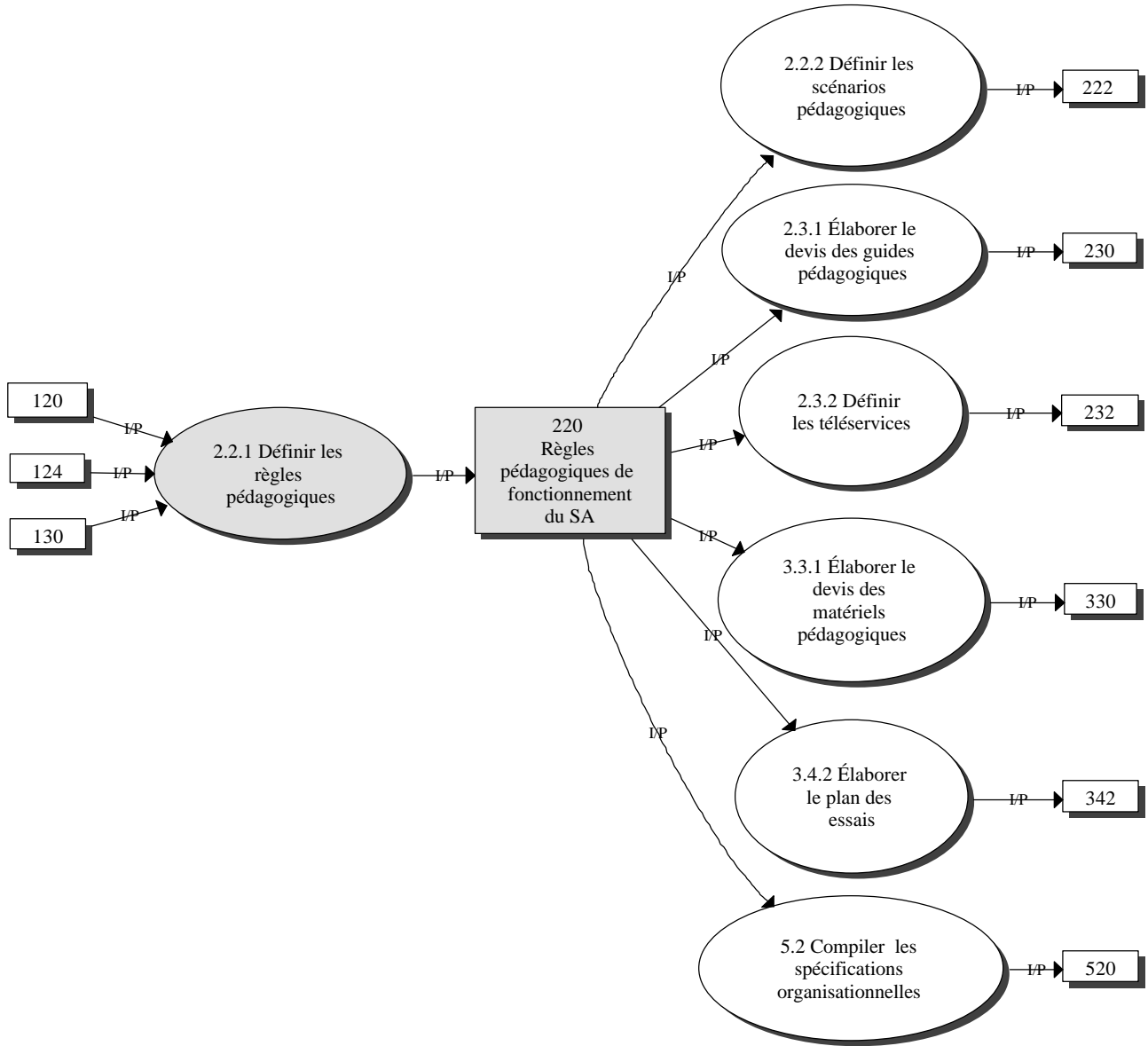
Paquette, G., Crevier, F., et Aubin, C. (1998). *Méthode d'ingénierie d'un système d'apprentissage (MISA) – Guide d'ingénierie (version 2,1)*. Montréal : Centre de recherche LICEF, Télé-université.

¹ Utilisez, par exemple, les lettres de l'alphabet, afin de les distinguer de la numérotation utilisée pour vos principes.

ANNEXE A

ÉD sources de l'ÉD 220 et destination de l'ÉD 220 dans la MISA

Source : Paquette, Crevier et Aubin (1998), p. 66.



220

SOURCE	
120	Orientations pédagogiques du SA
124	Stratégie pédagogique par ÉA
130	Solution médiatique retenue



DESTINATION	
222	Scénarios pédagogiques des unités d'apprentissage (UA)
230	Devis des guides (apprentissage et formation)
232	Tableau et graphes des téléservices
330	Devis des matériels pédagogiques
342	Plan des essais et des tests (pédagogiques, de contenu, fonctionnels)
520	Description de l'infrastructure organisationnelle du SA